

Madame,

Je vous remercie de m'avoir adressé votre message concernant votre volonté que soit mise en œuvre la limitation de la vitesse à 110 km/h sur autoroute, conformément à l'une des recommandations émises par la Convention Citoyenne pour le Climat dans son rapport dans son rapport publié en juin 2020.

Je partage totalement votre position sur ce sujet dans un contexte d'urgence climatique qu'il n'est plus possible d'ignorer davantage. Plus de deux ans après la remise du rapport de la Convention Citoyenne pour le Climat et après la remise du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) du 9 août dernier, il est urgent que le Gouvernement prenne réellement la mesure de la situation et adopte, enfin, toutes les dispositions qui s'imposent, dont la limitation de la vitesse à 110 km/h sur autoroute.

Depuis 2017, le Gouvernement n'a eu de cesse soi-disant d'entendre et de consulter experts et citoyens dans le but, in fine, de se constituer des alibis pour ses reculs répétés quant aux mesures à adopter pour protéger l'environnement et le climat. Qu'il s'agisse des glyphosates, des délais pour interdire les sacs plastique, des aides à l'agriculture biologique ou encore de la vitesse sur les routes et autoroutes, les renoncements ont été nombreux.

Avec le Groupe socialiste à l'Assemblée nationale auquel j'appartiens, et plus globalement avec la NUPES, nous serons déterminés à porter des propositions concrètes pour une politique efficace et durable en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le dérèglement climatique. Cela pourrait prendre la forme d'amendements à des textes proposés à l'Assemblée.

Enfin, je me permets de vous demander si vous résidez dans la circonscription où je suis élu et vous renouvelle mes remerciements pour avoir porté à mon attention un sujet qui me mobilise tout particulièrement.

Bien cordialement.

--

Mickaël BOULOUX